

DESCRIPTION DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES DE  
LÉPIDOPTÈRES DES INDES ORIENTALES,

PAR

S. C. SNELLEN VAN VOLLENHOVEN.

1. EUPLOEA MESOCALA Voll.

(Planche 11, fig. 1 et 2).

Mâle. — Tête, thorax et dessus de l'abdomen d'un noir intense et velouté, ventre d'un noir brunâtre. Yeux d'un brun rouge, palpes, antennes et pattes très-noires. Des taches d'un blanc pur sur le front, la face, le bord supérieur et inférieur des yeux, le dos du prothorax, les épaulettes, la poitrine, les hanches et la base des cuisses.

Ailes d'un noir intense, les supérieures ayant la cellule discoïdale d'un bleu très-foncé de la base jusqu'au dernier tiers qui est couvert par une tache bilobée de couleur azurée; cette dernière couleur s'étend entre les nervures vers l'angle apical et le bord extérieur; la grande tache qu'elle forme, traversée par les nervures noires, est palmée extérieurement et bordée par une rangée de trois taches rondes de même couleur azurée. Vers la base de la troisième nervure supérieure l'on observe un point allongé blanchâtre, entourée par la couleur d'azur qui ici dépasse la costale et touche presque à la côte du bord antérieur. Au dessous de la médiane le noir du fond est revêtu d'un reflet d'azur très-foncé qui ne s'observe que sous un certain jour. Entre les nervures inférieures 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> l'on voit une tache assez claire d'un bleu grisâtre en forme de fer de lance et entre la 3<sup>e</sup> inf. et la sousmédiane se trouvent deux petites

taches allongées de même couleur. Enfin on remarque une série de 9 gouttes bleues en rangée parallèle au bord extérieur.

Les ailes inférieures offrent la grande tache discoïdale brune commune aux mâles de ce genre et neuf petites taches d'un gris un peu bleuâtre en trois rangées, celles posées au milieu étant les plus grandes.

En dessous la couleur des ailes est un noir brunâtre, excepté sur la partie intérieure des premières ailes, qui est communément recouverte par le bord antérieur des secondes, cette partie restant blanche. Dans la cellule discoïdale des supérieures l'on remarque une lunule blanche, accompagnée d'un point bleu; à l'entour de cette cellule se trouve une rangée en ligne courbe de quatre taches oblongues, dont deux blanches et deux bleues, et entre cette rangée et le bord sont disséminés sept points bleus ou blancs.

Les inférieures sont ornées de même manière, mais les taches sont moindres, toutes bleuâtres et la rangée en contient six, au lieu de quatre.

Envergure 1 décimètre.

Femelle. — La couleur générale du corps et des ailes est un brun foncé, velouté seulement sur le dos du thorax et de l'abdomen. La grande tache discoïdale est chez elle blanche, azurée vers le bord extérieur, et séparée d'une rangée de 7 taches blanches à bord azuré, dont on ne retrouve chez le mâle que les trois supérieures et l'inférieure, car les trois du milieu ont été envahies par la grande tache discoïdale. Les petites taches vers le bord extérieur sont blanches et en plus grand nombre que chez le mâle.

Aux inférieures l'espace entre la costale et la seconde nervure supérieure est teinte de blanc et de bleuâtre; un point discoïdal violet est entouré de cinq taches longitudinales violettes, autour desquelles s'étend en outre une rangée de 9 à 10 taches blanches, cerclées de violet; enfin le bord a des points blancs comme aux ailes supérieures.

Le dessous des ailes offre presque le même dessin que la page décrite.

L'envergure dépasse celle du mâle de près d'un centimètre.

Le musée royal de Leide doit un couple de ces brillants papillons aux investigations pleines de zèle de feu M. Bernstein, qui les découvrit dans l'île de Waigeou.

## 2. GNOPHRIA ? CERAMENSIS Voll.

(Planche 12, fig. 1).

Envergure d'un peu plus de cinq centimètres. Corps d'un jaune d'ochre à épaulettes, tache dorsale et pattes d'un vert bronzé obscur. Tête et prothorax de couleur plus foncée que le reste du corps, tournant à l'orange. Yeux noirs, assez grands, globuleux. Antennes grêles, très-brièvement pectinées en dessous, noires, à premier article bronzé. Palpes noirs à base jaune, trompe noire.

Ailes supérieures d'un jaune d'ochre foncé. Leur bord antérieur offre une étroite bordure noire à reflets d'un vert bronzé, s'étendant jusqu'à peu de distance de l'apex. De cette bordure descend presque perpendiculairement, passé le milieu de l'aile une bande noire plus large et qui, en touchant la médiane s'élargit du côté de la base jusqu'à devenir deux fois plus large et puis va en se rétrécissant quelque peu, vers le bord intérieur. Un peu au delà de la cellule discoïdale la bordure émet obliquement vers l'angle interne une seconde bande qui, un peu au dessous du pli cellulaire, s'élargit vers le bord extérieur et touche aux franges, qui elles-mêmes sont noires.

Les ailes inférieures sont d'un jaune d'ochre beaucoup moins intense; leurs nervures sont plus ou moins brunâtres, leur angle apical est frangé de brun.

En dessous les ailes sont jaunes; aux supérieures la bordure se reconnaît, mais elle est encore plus étroite; des deux bandes verticales on ne retrouve que l'apicale.

Cette espèce a été trouvée dans l'île de Ceram par M. le docteur Ludeking.

## 3. CRAMBOMORPHA ? AURORA Voll.

(Planche 12, fig. 2.)

Couleur générale un jaune doré. Tête petite à front densé-

ment couvert de poils. Yeux saillants, glauques. Antennes filiformes, aussi longues que la moitié du corps, d'un gris brunâtre; leur premier article grand et assez large, cylindrique à extrémité coupée obliquement. Palpes très-petits et pendants; trompe touchant le milieu de la poitrine.

Épaulettes très-longues; mésothorax d'un cendré quelque peu violet. Abdomen presque trois fois plus long que le thorax, à portion ventrale élargie et finissant en pointe obtuse. Pattes très-longues de couleur d'argile, les postérieures à deux paires d'épines inégales aux jambes.

Envergure de 97 centimètres. Ailes antérieures d'un gris de perle soyeux avec une teinte violette vers le milieu et une teinte jaune dorée vers le bord extérieur; elles sont ornées de deux petites taches, de deux lignes longitudinales et de plusieurs traits, le tout de couleur pourpre. Les ailes postérieures sont jaunes, très-foncées vers le bord abdominal avec un reflet soyeux très-vif vers le bord extérieur.

Cette magnifique espèce nous fut envoyée de Salawatti par M. le docteur Bernstein.

---



Snellen van Vollenhoven, S. C. 1873. "Description de trois espèces nouvelles de lépidoptères des Indes Orientales." *Tijdschrift voor entomologie* 16, 244–247.

**View This Item Online:** <https://www.biodiversitylibrary.org/item/40958>

**Permalink:** <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/29474>

**Holding Institution**

Smithsonian Libraries and Archives

**Sponsored by**

Smithsonian

**Copyright & Reuse**

Copyright Status: NOT\_IN\_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.